



Madame le Préfet du Cher
Place Marcel Plaisant
18000 BOURGES

Madame le Préfet,

Vous êtes probablement informée que le groupe B4 ITALIA n'a pas déposé d'offre de reprise officielle avant le 21 septembre 2009 12h, comme l'avait demandé le Tribunal de Commerce de Bourges.

Des rumeurs non vérifiées parlent d'un nouveau repreneur chinois.

Les salariés et notre organisation syndicale sont dans l'incertitude totale et nous avons de bonnes raisons de craindre que le tribunal prononce la liquidation de l'entreprise le 29 septembre prochain alors que les conditions existent pour la poursuite de l'activité :

- cette entreprise est la seule en France à produire certaines pièces nécessaires à la filière automobile,
- elle est géographiquement proche des deux principaux donneurs d'ordre que sont PARKER à Vierzon et KNORR BREMSE à Lisieux.

Nous ne nous résignons pas à cette perspective qui aurait des conséquences dramatiques sur le plan social et humain mais aussi sur l'économie de notre département.

C'est pourquoi, comme nous l'avons indiqué ce matin par téléphone au secrétariat de votre cabinet, nous sollicitons une nouvelle audience auprès de vous avant le 29 septembre 2009 et souhaitons qu'au moins un représentant de chaque collectivité locale participe à cette entrevue (municipalité de Saint-Satur, Conseil Général et Conseil Régional), ainsi que l'administrateur judiciaire.

De notre côté, nous sollicitons ces personnes et instances par courrier électronique.

Il nous semble qu'il serait nécessaire et possible de parvenir à une table ronde de toutes les parties concernées par l'avenir de la fonderie de Saint-Satur :

- la Préfecture
- les collectivités locales,
- les deux principaux donneurs d'ordre,
- l'administrateur judiciaire
- l'organisation syndicale CGT

Une telle réunion serait difficile à programmer avant le 29 septembre mais son principe pourrait être discuté lors de notre entrevue si vous acceptez de nous recevoir. Nous pensons que cette proposition serait de nature à inciter le Tribunal de Commerce à accorder un nouveau délai afin de laisser une chance à la constitution d'un projet industriel sérieux et pérenne.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de nos considérations les meilleures.

Jean-Pierre PLANSON

Secrétaire général

PS : une copie du présent courrier sera adressée à Monsieur le Maire de Saint-Satur, Monsieur le Président du Conseil Général et Monsieur le Président du Conseil Régional.

